

**Compte rendu / Procès-verbal
de la Commission Consultative
Paritaire de l'Energie (CCPE)
Séance du 28 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix heures, la Commission Consultative Paritaire de l'Energie d'Ille-et-Vilaine s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier DEHAESE, Président du Syndicat Départemental d'Energie 35.

Présents : Olivier DEHAESE (**Président SDE35**), Elie BALLESTER (**Atlansun**), David BESNIER (**Vitré Communauté**), Raymond BLOUET (**C.C. Montfort**), Anne BOULET-COUETIL (**Région Bretagne**), Michel CAILLARD (**élu SDE35**), Nathan CASIN (**C.C. Liffré-Cormier**), Léa DOUCET (**DDTM 35**), Joël GARCIA (**C.C. Vallons de Haute-Bretagne**), Jeanne GRUEAU (**Breizh ALEC**), Daniel GUILLOTIN (**Vice-président SDE35**), Lorène KLOSTER (**PEBreizh**).

Également, pour le SDE35 : David CLAUSSE (Directeur Général), Elodie FAUSSURIER, Charlotte SIMON, Quentin GIROT, Grégory KERHOUANT, Séverin LABILLOY, Sophie LANTERNIER et Charlotte RIGAUD,

Intervenants : Romain REBOUX (**GRDF**), David RICHARD (**Enedis**).

Assistaient en visioconférence : Pierrick ALLARD (**ALEC Pays Vallons de Vilaine**), Martin BELAY (**Rennes Métropole**), Julie CHANTREL (**C.C. St-Méen-Montauban**), Guy CRUIGNEAU (**Région Bretagne**), Solène DI PELINO (**C.C. Couesnon Marches de Bretagne**), Gaël LEFEUVRE (**Air Breizh**), Melaine MORIN (**C.C. Pays de Châteaugiron**), Cécile PIEL (**C.C. Pays de Brocéliande**), Antoine SIMON (**C.C. Côte d'Emeraude**), David SORO (**ALE Fougères**), Samuel TANA ASSIGA (**Rennes Métropole**), Séverine TERSINET (**Rennes Métropole**), Julien THIERRY (**C.C. Pays de Châteaugiron**), Bastien VETTIER (**C.C. Vallons de Haute-Bretagne**), Sonia ZUNINO-OZERAY (**DDTM 35**).

Ordre du jour

1 – ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Restitution de l'étude régionale menée par le Pôle Energie Bretagne (PEBreizh) et échanges sur sa déclinaison départementale pour les politiques du SDE35 et des EPCI sur les réseaux d'énergie et les installations renouvelables.

A/ Travail mené par le PEbreizh

Pour approfondir l'enjeu de disponibilité des ressources dans un contexte de changement climatique (notamment bois et eau), le Shift Project a fait en 2025 une étude "Planifier la décarbonation par les ressources locales", dont un webinaire de restitution aura lieu le 16 décembre à 18h30. Cette étude s'adresse en particulier aux élus, qui doivent anticiper les conflits d'usages à venir sur les ressources de leur territoire car notre besoin va augmenter (relocalisation des activités, de la production en énergie) alors que leur disponibilité va globalement chuter (changement climatique, artificialisation).
<https://theshiftproject.org/evenements/planifier-decarbonation-ressources-locales/>

■ QUESTIONS / RÉPONSES :

- Appel à la vigilance quant à ce volet « Adaptation » à peine initié dans les PCAET. Le sujet de la mobilisation est essentiel. Les ALEC sont-elles intégrées à ce travail ?

-> Breizh ALEC porte un projet de coordination pour l'accompagnement des territoires (ateliers de vulgarisation proposés) et anime des rencontres régulières entre tous les chargés de mission « adaptation » de l'ensemble des EPCI de Bretagne (financement ADEME et Région). Ne pas hésiter à contacter Breizh ALEC.

Sujet qui mérite d'être approfondi, qui vit au quotidien au gré des connaissances, des réseaux et des compétences des Syndicats d'Energie.

- Existe-t-il un encouragement au niveau communal pour identifier les risques ?

-> Identification qui doit être faite dans les plans communaux de sauvegarde, s'ils sont à jour.

B/ Actions menées au SDE35 et par les concessionnaires

Présentation ENEDIS / GRDF

■ QUESTIONS / RÉPONSES :

- Quel impact de la tempête CIARAN sur les stations de biométhane si perte de réseau de télécommunication ?

-> Perturbation de l'ensemble du fonctionnement de l'unité de méthanisation, réaction en chaîne qui perturbe l'intervention de GRDF.

-> Sécurisation possible par un groupe électrogène.

- A-t-on une estimation du coût des dégâts causés par CIARAN ?

-> 105 millions d'euros d'indemnisation des clients coupés plus de 5h + coût de la reconstruction => plusieurs centaines de millions sur la Bretagne. Réel impact sur l'activité économique.

- Comment intégrer ENEDIS dans les plans communaux de sauvegarde ?

-> Organisation mise en place avec les communes, repérage des points de vulnérabilité. L'inventaire se fait ensemble (commune/Enedis), travail commun pour analyser les pertinences (assurer des points sécurisés dans les locaux pour accueillir des gens par exemple).

Les conséquences du changement climatique seront de plus en plus importantes, fragilisation des réseaux.

Pas de modèle sur les tempêtes qui permette de dire s'il y aura davantage de tempêtes, si elles seront plus violentes ; mais sur les inondations, tous les modèles annoncent une grande probabilité de succession de ces phénomènes plus intenses que sont les pluies torrentielles et la sécheresse, phénomènes clairement amplifiés par le changement climatique.

2 – MARCHÉS DE L’ÉNERGIE

Situation 2026 et adaptation de nos consommations aux nouveaux enjeux de flexibilité et d'intégration des Energies renouvelables Locales (bâtiments Flexready, prix négatifs, Autoconsommation Collective avec Part'EnR35, ...).

■ QUESTIONS / RÉPONSES :

- Pourquoi ne pas multiplier les multi-clics d'achats d'énergie lorsque les coûts sont bas comme en ce moment ? Faible probabilité de nouvelle baisse.

-> Stratégie mise en place longtemps à l'avance pour étaler dans le temps les fixations. Les évolutions de prix sont suivies de jour en jour (bandeau d'achat). Les risques de hausse rentrent en ligne de compte dans les prises de position, en fonction des opportunités. A date, les volumes 2027 sont sécurisés à hauteur de 70 %, et seront certainement complétés encore un peu avant la fin d'année pour profiter de ces prix bas.

- Est-il possible de prendre des options d'achat ?

-> Non, n'existe pas sur le marché de l'énergie, ce serait du « fixe-défixe » : systèmes spéculatifs, choix des élus de ne pas aller sur ce terrain, choix de la sécurisation de l'argent public.

- Quels conseils donner aux communes qui se font régulièrement solliciter par des opérateurs de stockage pour utiliser leurs zones d'activité ?

-> Un travail est en cours suite aux demandes de plusieurs intercommunalités, l'orientation du SDE35 n'est pas tout à fait arrêtée. Des opérateurs de stockage ont commencé à être rencontrés. L'idée pressentie est bien d'aller vers une aide à l'analyse de la proposition de stockage en veillant à ce que ce ne soit pas uniquement une opportunité financière. Dans l'intérêt du territoire, les opérateurs devraient s'engager à coupler stockage et production.

Les EPCI peuvent contacter le SDE35 quand ils sont sollicités, afin d'apporter des réponses coordonnées + solliciter RTE (savoir si intérêt réseau ou non).

Il s'agit d'une activité privée qui vend du service pour les exploitants de distribution, comme une entreprise privée qui répond à un appel d'offre, sans intérêt général.

-> La DDTM35 s'intéresse aux gros projets de stockage et organise des réunions 3.0 (quand projet un peu stabilisé), ne pas hésiter à les contacter.

=> **Tous les supports de présentation sont adressés aux membres invités à cette CCPE.**